



APPEL A CANDIDATURE PROJET ARTISTIQUE

PLACE A L'ART 2014 -MARSEILLE-

L'association Les Têtes de l'Art est spécialisée dans l'accompagnement de projets artistiques pluridisciplinaires participatifs.

Depuis 2010 elle porte « Place à l'Art », dispositif qui vise à repenser les modes d'interventions artistiques dans l'espace public auprès des populations, et à repositionner l'artiste au cœur de la cité et du débat public.

Date de la manifestation : samedi 25 octobre 2014

Thème de l'édition : « Les goûts et les couleurs »

En 2014, c'est la place de la Halle Delacroix en plein cœur du quartier de Noailles qui sera investie dans le cadre de Place à l'Art.

Le quartier de Noailles est situé dans l'hyper centre de Marseille (1^{er} arrondissement). Il allie des potentiels de développement et des faiblesses importantes et structurelles.

La place était un haut lieu du commerce à Marseille jusqu'au début des années 80. Sa halle aux poissons, la criée et ses nombreux commerces étaient la « locomotive d'une riche vie sociale ». La place est encore aujourd'hui extrêmement marquée par son emprise commerciale et la diversité des populations qui la fréquente. Fruitières et légumiers, snack et cafés en font un lieu de vie sociale à part, dont il vous est proposé de révéler les goûts et les couleurs.

L'esprit de l'évènement

L'évènement Place à l'Art a pour objectifs de :

- proposer un espace de création pour développer un travail en relation avec une place
- favoriser la rencontre entre une œuvre, des artistes et un quartier ouvert vers l'extérieur
- impliquer des populations dans un processus de création

Le dispositif Place à l'Art repose sur deux types d'actions

1/ Une création de préférence pluridisciplinaire, pensée pour le lieu et qui fait écho aux caractéristiques de l'espace investi.

2/ La mise en œuvre d'ateliers de pratiques artistiques participatifs impliquant les populations.

Des actions de médiation autour des œuvres sont organisées le jour de l'évènement, afin de faciliter la réception du public et d'en analyser leur perception.

Objet de l'appel à projet

L'œuvre

Seront privilégiées les œuvres participatives et interactives permettant la diversité des regards sur la place investie.

Seront également privilégiées les œuvres marquant visuellement la place.

- Durée de vie de l'œuvre : une à deux journées suivant le type de projet proposé

- Intégration de l'œuvre : l'intégration de l'œuvre doit tenir compte de l'échelle du site et de la spécificité du lieu d'installation

L'artiste / les artistes s'engage(nt) à créer une œuvre en lien étroit avec les caractéristiques architecturales, historiques et sociologiques de la place de la Halle Delacroix.

-Choix des matériaux : possibilité de choisir tous types de matériaux à condition de respecter l'environnement du site et les contraintes de sécurité

-Délai de réalisation et d'installation des œuvres : les œuvres devront être réalisées *in situ* ou être apportées en partie réalisées. La réalisation et/ou l'installation de l'œuvre s'effectuera **entre les 23 et 24 octobre 2014.**

-Sécurité de l'œuvre : l'œuvre ne devra pas présenter de danger pour le public (risque de chute, de coupure...) et résister à des rafales de vent pouvant aller jusqu'à 100km/h.

Le(s) artiste(s) sélectionné(s) devront préciser les modalités techniques, logistiques, ainsi que les étapes planifiées de la réalisation de l'œuvre.

Les ateliers

Dans le cadre du présent appel, les ateliers doivent être pensés comme faisant partis intégrantes de la création ou comme médiation vers l'œuvre proposée. Ces ateliers seront intimement liés au projet retenu.

Nombre d'ateliers proposés :

Au choix des artistes. Entre 4 et 6 séances de 3h

Période et lieu de mise en œuvre :

Les séances d'ateliers seront mises en œuvre la semaine de vacances précédant l'événement : du 18 au 24 octobre 2014.

Les ateliers ont lieu in situ, sur la place de la Halle Delacroix.

En cas de mauvais temps, il sera possible de travailler en intérieur dans les locaux de deux associations partenaires du projet, implantées sur le quartier.

Public ciblé :

Publics des structures sociales et éducatives de proximité et public « libre »

Tranches d'âges : 6-8 ans, 10-12 ans, 12-14 ans

Les ateliers proposés doivent être adaptables à ces niveaux d'âge

Modalité de rémunération : Selon grille tarifaire de l'association

Soit : 100€ TTC pour 3h d'ateliers

Sont également prévus : un forfait de 80€ TTC pour les réunions préparatoires avec les partenaires du projet, ainsi qu'un forfait « hors face à face pédagogiques » de 100€ pour le travail effectué par les artistes dans le cadre des ateliers hors présence du public.

Conditions obligatoires

- Le projet doit répondre à la thématique retenue lors de l'édition

- Le projet doit inclure la participation d'habitants du territoire dans le cadre d'ateliers ou de la réalisation de l'œuvre.

La description des ateliers imaginés en complément de l'œuvre sera prise en compte pour la sélection du projet (pratique artistique, nombre de participants possible, destination : à qui s'adresse le projet, quelle tranche d'âge, comment les toucher (groupes constitués, groupes libre...))

Lieu

-La place de la Halle Delacroix, Noailles, 13001 Marseille.

Dossier technique téléchargeable sur le site des Têtes de l'Art : www.lestetesdelart.fr

Rubrique : Projets portés par l'association

Champ artistique

Tous. Si la pluridisciplinarité n'est pas une condition obligatoire, seront toutefois privilégiés les projets permettant la rencontre d'au minima deux disciplines artistiques. Seront également privilégiés les projets marquant visuellement la place.

Budget

Ateliers: enveloppe maximale 2340€ hors matériel artistique. Une enveloppe de 200€ sera attribuée au matériel fongible nécessaire à la réalisation des ateliers.

Œuvre : 5000€ matériel inclus.

Direction artistique

Les projets seront soumis à un comité de sélection composé de l'équipe coordinatrice des Têtes de l'art, deux artistes référents ayant participé à l'édition précédente, ainsi que le directeur technique de l'édition. La médiation artistique et culturelle est assurée par l'association Les Têtes de l'Art qui porte la direction artistique, logistique et technique de la manifestation.

Communication

Affiche, brochure, communication presse et web, assurée par l'association

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 2 juillet 2014 (cachet de la poste faisant foi)

Les demandes de compléments d'informations concernant l'appel à projet devront être faites par mail à l'adresse suivante : cendrine@lestetesdelart.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE (format papier, et/ou support numérique en PDF)

STRUCTURE PORTEUSE

Nom (raison sociale)

Adresse

Contact du porteur du projet (nom, téléphone et courriel)

Le dossier doit être complété de

- CV de l'artiste
- Dossier artistique, avec visuels de précédentes créations, ainsi que d'ateliers artistiques
- Note d'intention du projet
- Fiche technique
- Budget prévisionnel
- Titre de l'œuvre

Le dossier complet est à envoyer avant le 2 juillet 2014 (cachet de la poste faisant foi) **par mail et par courrier à :**

Cendrine Chanut

Association Les Têtes de l'Art

29 Rue Toussaint

13003 Marseille

Des compléments d'informations pourront vous être demandés suite à réception du dossier.

Vous serez informés par mail de la décision du comité la semaine du 10 juillet 2014.

Les dossiers pourront être restitués sur demande (joindre enveloppe timbrée avec l'adresse de l'artiste au cas échéant).